

PETITION

En faveur de la gratuité des places de stationnement pour les « deux roues motorisés » à Genève.

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme les 2 roues motorisés participent à la fluidité du trafic, à la réduction de la pollution et des émissions de CO2 ainsi qu'au développement d'une mobilité plurielle.

En outre, ils permettent de désengorger le centre-ville et, grâce à leurs dimensions réduites, de libérer d'importantes surfaces pour les piétons et les automobilistes.

Enfin, ce mode de transport est peu coûteux pour les collectivités publiques et il ne saurait être pénalisé par l'introduction d'une nouvelle taxe dont les coûts de perception seront supérieurs aux recettes perçues.

Les soussignés prient donc le Grand Conseil de la République et canton de Genève de renoncer à introduire pour les motos et scooters, une taxe de stationnement sous quelque forme que ce soit (parcomètre, macaron, horodateur, etc.).

Pour l'Association 2rouesmotorisés2Genève :

La Présidente : Murielle PACHE, Genève

Le Secrétaire : Butrint AJREDINI, Genève

Nom	Prénom	Domicile

Une pétition peut être signée par tous les intéressés, y compris les mineur(e)s, les étrangères et les étrangers.